



PROGRAMME DE LA FORMATION

● Intitulé officiel de la formation : **Agent de Maintenance d'équipements de confort climatique**

- Validation prévue : Titre professionnel
- Service de validation : DRIEETS
- Mode de validation : Epreuves ponctuelles
- Dates prévisionnelles des épreuves : selon le calendrier
- Horaires de la formation : lundi au vendredi 8h30 – 12h00 et 13h00 – 16h30

Bénéficiaire :

Date de l'évaluation initiale :

■ Durée totale de l'action : 910 heures

- 0h de RAN à visée professionnelle
- 700 h de formation en centre
- 210h de stage en entreprise

CALENDRIER DE REALISATION

Dates de réalisation prévues : selon le calendrier

Congés : selon le calendrier

OBJECTIFS :

- ✚ Préparer et présenter les participants aux épreuves du Titre professionnel d'Agent de Maintenance d'équipements de confort climatique et de les doter des premières capacités professionnelles nécessaires à l'exercice du métier d'agent technique de maintenance en chauffage.

PUBLIC VISE :

- ✚ Salariés et demandeurs d'emploi au projet confirmé dans le secteur du chauffage

PRE-REQUIS SCOLAIRES ET PROFESSIONNELS

Le stage s'adresse à des personnes ayant :

- le niveau 3^{ème} ou équivalent en formation générale et/ou niveau A2-B1 en français
- un projet professionnel confirmé pour préparer un Titre Professionnel d'Agent de Maintenance d'équipements de confort climatique
- une aptitude au travail en hauteur et aucune contre-indication médicale au port de charges lourdes

CONDITIONS D'ADMISSION et MODALITES D'INSCRIPTION

- ✚ Réussir l'entretien et les tests de sélection
- ✚ Bonne santé, Souplesse dorsale
- ✚ Sur rendez vous

CONTENUS DETAILLES :

700 heures de formation seront consacrées à l'enseignement général et professionnel. Elles comprendront outre l'exercice des différentes tâches du métier, l'apprentissage des règles de sécurité et d'hygiène.

CCP 1.

Assurer la maintenance préventive des installations résidentielles de chauffage, d'eau chaude sanitaire, de renouvellement d'air et de leurs générateurs au fioul domestique.

Dispense ou réduction éventuelle :

Non **Oui**

CCP 2.

Assurer la maintenance préventive des installations résidentielles de chauffage, d'eau chaude sanitaire, de renouvellement d'air et de leurs générateurs au gaz.

Dispense ou réduction éventuelle :

Non **Oui**

CCP 3.

Assurer la maintenance préventive des installations résidentielles de chauffage, d'eau chaude sanitaire, de renouvellement d'air et de leurs générateurs thermodynamiques.

Dispense ou réduction éventuelle :

Non **Oui**

CCP 4. Assurer la maintenance préventive des installations résidentielles de chauffage, d'eau chaude sanitaire, de renouvellement d'air et de leurs générateurs bois ou solaires.

Dispense ou réduction éventuelle :

Non **Oui**

- Stages professionnels en entreprise

Dispense ou réduction éventuelle :

Non **Oui**

MOYENS TECHNIQUES, PEDAGOGIQUES ET ENGAGEMENTS

- ✚ Ateliers de travaux pratiques équipés selon les normes des métiers.
- ✚ Salles de technologie et de dessin industriel en conformité avec les formations.
- ✚ Salle de mise en service et de contrôles des appareils.
- ✚ Salle multimédia pour la recherche action avec un poste individuel.
- ✚ Salles de cours pour les cours de technologie.
- ✚ Centre de ressources et de documentation au service des formations.
- ✚ Equipe de formateurs qualifiés, expérimentés et spécialistes dans la préparation au TP.
- ✚ Individualisation des parcours de formation.
- ✚ Accompagnement individuel pour la recherche de stage et/ou d'emploi.
- ✚ Suivi personnalisé pendant la formation.
- ✚ Enquête satisfaction.

Modalités d'évaluation des acquis : les acquis des stagiaires en cours de formation sont évalués au fur et à mesure de la progression pédagogique. Ces évaluations observent trois modalités :

- 1) Le contrôle ponctuel. Régulièrement, le formateur met en place une courte évaluation orale ou écrite des acquis, afin de vérifier et de s'assurer de la compréhension des stagiaires. Cette évaluation permet au formateur de reprendre certains points non ou peu assimilés par le stagiaire et de continuer son programme avec sérénité.
- 2) Trois évaluations en cours de formation. Elles sont organisées à l'avance et se déroulent sous forme d'examen blanc. Elles servent à évaluer une étape de la formation et à noter les compétences et le travail fourni par les stagiaires. Les résultats (notes) sont reportés dans le carnet scolaire des stagiaires et seront soumis au jury en fin d'année. Après chaque évaluation, des entretiens individuels sont réalisés, afin de permettre aux formateurs de faire le point avec chaque stagiaire sur les acquis, mais aussi les compétences restant à consolider.
- 3) Un examen final. Il s'agit de l'épreuve finale de fin d'année que nous organisons sous la tutelle des services certificateurs.

METHODE PEDAGOGIQUE

L'équipe pédagogique d'IFE-BAT pratique la pédagogie par objectif associée au principe de l'alternance entre la théorie, la pratique et la formation professionnelle en entreprise. Ainsi, les chargés de formation découpent les contenus pédagogiques par modules et objectifs opérationnels et déterminent une progression qui vérifie progressivement les acquisitions des stagiaires. Il s'agit de la pédagogie en spirale qui reprend en résumé, les cours précédents et enchaîne avec le nouveau thème prévu. Ainsi le parcours de formation se construit étape par étape, en constante relation avec les objectifs envisagés dans le parcours de formation.

Nous pratiquons la pédagogie mixte. La formation se déroule en groupe (cours théoriques collectifs) et en individuel (ateliers de formation) et observe une alternance entre les cours en salle, les apprentissages dans les ateliers techniques et le travail en entreprise. Cette alternance permet aux stagiaires de donner du sens aux apprentissages théoriques et aux formateurs, de mesurer en permanence, la progression des stagiaires et l'écart qui les sépare du niveau recherché pour réussir les épreuves de la validation préparée.

Outre l'individualisation/différenciation de la démarche pédagogique et des prescriptions, le suivi pédagogique des stagiaires est individualisé. Au démarrage de la formation, chaque stagiaire est reçu en entretien par son formateur référent. L'objectif de cette rencontre est de permettre à l'intéressé de prendre connaissance des principes de déroulement des ateliers et des modules de formation.

Cet entretien constitue pour l'équipe pédagogique l'occasion de mesurer, outre le parcours antérieur et les centres d'intérêt, les contraintes dans lesquelles évolue le stagiaire, les difficultés particulières et enfin le degré le plus ou moins grand d'écart entre la représentation du stagiaire et la réalité de ses besoins. De plus, au cours de leur formation, les stagiaires sont reçus individuellement par leur formateur référent et ce dans l'objectif d'apprécier leur évolution dans le dispositif et d'anticiper les éventuelles difficultés qu'ils pourront rencontrer.

Les contenus pédagogiques et la durée des modules de formation sont également individualisés. L'évaluation initiale, puisqu'elle tient compte de la formation initiale et professionnelle du stagiaire, précise dans le contrat de formation, les besoins actuels de formation du stagiaire pour se qualifier dans le métier visé et obtenir la certification visée. Ce principe va à l'encontre de la pédagogie uniforme qui dispense la même leçon, les mêmes exercices pour tous, au même moment.

De plus, grâce à cette modularisation de la formation, l'équipe pédagogique, dispense les contenus de formation en fonction des besoins et du rythme d'apprentissage des stagiaires. A cet effet, la durée des modules de formation est déterminée en fonction des besoins de formation de chaque stagiaire et non de façon linéaire et uniforme. A titre d'exemple, certains stagiaires feront plus d'atelier pratique ou d'enseignement technologie et moins ou pas du tout de remise à niveau. La démarche inverse est valable également.

En résumé, le principe pédagogique appliqué par les formateurs qui se rapproche fortement du principe de différenciation pédagogique, permet la prise en compte des individualités dans une démarche collective. La gestion de cette pédagogie repose essentiellement sur l'expérience et le savoir faire capitalisés par l'équipe pédagogique dans l'organisation et la conduite des parcours qualifiants.

LES MODULES DE FORMATION ET LES CONTENUS PEDAGOGIQUES

1) LES ENSEIGNEMENTS PROFESSIONNELS

Module 1. Assurer la maintenance préventive des installations résidentielles de chauffage, d'eau chaude sanitaire, de renouvellement d'air et de leurs générateurs au fioul domestique.

À partir d'un contrat ou d'un ordre de mission, le professionnel assure la maintenance préventive des installations résidentielles individuelles de chauffage et d'eau chaude sanitaire équipées de générateurs au fioul domestique de petite puissance, et des systèmes de renouvellement d'air du logement.

Après un contrôle préalable de l'ensemble des systèmes et équipements qui constituent l'installation résidentielle de chauffage et d'eau chaude sanitaire au fioul domestique, le professionnel assure la maintenance préventive. Il réalise pour cela les essais préalables de

fonctionnement, le nettoyage du générateur et des équipements, les vérifications, essais et contrôles de performances.

Compétences professionnelles du CCP1 :

- Assurer la maintenance préventive des circuits hydrauliques, équipements et régulations des installations résidentielles de chauffage et d'eau chaude sanitaire.
- Assurer la maintenance préventive des circuits, et équipements d'alimentation et de stockage de fioul domestique résidentiel.
- Assurer la maintenance préventive des générateurs de petite puissance fonctionnant au fioul domestique.
- Assurer la maintenance préventive des systèmes et réseaux résidentiels de VMC simple et double flux.
- Apporter dans le cadre de la maintenance préventive des conseils d'usage et des recommandations d'évolution visant l'efficacité énergétique des installations résidentielles de chauffage et d'eau chaude sanitaire.

Module 2. Assurer la maintenance préventive des installations résidentielles de chauffage, d'eau chaude sanitaire, de renouvellement d'air et de leurs générateurs au gaz.

À partir d'un contrat ou d'un ordre de mission, le professionnel assure la maintenance préventive des installations résidentielles individuelles de chauffage et d'eau chaude sanitaire équipées de générateurs au gaz de petite puissance, et des systèmes de renouvellement d'air du logement. Après un contrôle préalable de l'ensemble des systèmes et équipements qui constituent l'installation résidentielle de chauffage et d'eau chaude sanitaire au gaz, le professionnel assure la maintenance préventive. Il réalise pour cela les essais préalables de fonctionnement, le nettoyage du générateur et des équipements, les vérifications, essais et contrôles de performances.

Compétences professionnelles du CCP2 :

- Assurer la maintenance préventive des circuits hydrauliques, équipements et régulations des installations résidentielles de chauffage et d'eau chaude sanitaire.
- Assurer la maintenance préventive des circuits et équipements d'alimentation de gaz résidentiel.
- Assurer la maintenance préventive des générateurs de petite puissance fonctionnant au gaz.
- Assurer la maintenance préventive des systèmes et réseaux résidentiels de VMC simple et double flux.
- Apporter dans le cadre de la maintenance préventive des conseils d'usage et des recommandations d'évolution visant l'efficacité énergétique des installations résidentielles de chauffage et d'eau chaude sanitaire.

Module 3. Assurer la maintenance préventive des installations résidentielles de chauffage, d'eau chaude sanitaire, de renouvellement d'air et de leurs générateurs thermodynamiques.

À partir d'un contrat ou d'un ordre de mission, le professionnel assure la maintenance préventive des installations résidentielles individuelles de chauffage et d'eau chaude sanitaire équipées de générateurs thermodynamiques de petite puissance, et des systèmes de renouvellement d'air du logement.

Après un contrôle préalable de l'ensemble des systèmes et équipements qui constituent l'installation résidentielle de chauffage et d'eau chaude sanitaire fonctionnant en thermodynamique, le professionnel assure la maintenance préventive. Il réalise pour cela les essais préalables de fonctionnement, le nettoyage du générateur et des équipements, les vérifications, essais et contrôles de performances et d'étanchéité du circuit frigorifique.

Compétences professionnelles du CCP 3 :

- Assurer la maintenance préventive des circuits hydrauliques, équipements et régulations des installations résidentielles de chauffage et d'eau chaude sanitaire ;
- Assurer la maintenance préventive des générateurs résidentiels de chauffage et d'eau chaude sanitaire fonctionnant en thermodynamique.
- Assurer la maintenance préventive des systèmes et réseaux résidentiels de VMC simple et double flux.
- Apporter dans le cadre de la maintenance préventive des conseils d'usage et des recommandations d'évolution visant l'efficacité énergétique des installations résidentielles de chauffage et d'eau chaude sanitaire.

Module 4. Assurer la maintenance préventive des installations résidentielles de chauffage, d'eau chaude sanitaire, de renouvellement d'air et de leurs générateurs bois ou solaires.

À partir d'un contrat ou d'un ordre de mission, le professionnel assure la maintenance préventive des installations résidentielles individuelles de chauffage et d'eau chaude sanitaire équipées de générateurs de type poêle à granulés sur vecteur air ou eau, ou chauffe-eau solaire individuel, et du système de renouvellement d'air du logement.

Après un contrôle préalable de l'ensemble des systèmes et équipements qui constituent l'installation résidentielle de chauffage et d'eau chaude sanitaire bois ou solaire thermique le professionnel assure la maintenance préventive. Il réalise pour cela les essais préalables de fonctionnement, le nettoyage du générateur et des équipements, les vérifications, essais et contrôles de performances.

Compétences professionnelles du CCP 4 :

- Assurer la maintenance préventive des circuits hydrauliques, équipements et régulations des installations résidentielles de chauffage et d'eau chaude sanitaire.
- Assurer la maintenance préventive des générateurs résidentiels de chauffage de type poêle à granulés.
- Assurer la maintenance préventive des chauffe-eau solaires individuels.
- Assurer la maintenance préventive des systèmes et réseaux résidentiels de VMC simple et double flux.
- Apporter dans le cadre de la maintenance préventive des conseils d'usage et des recommandations d'évolution visant l'efficacité énergétique des installations résidentielles de chauffage et d'eau chaude sanitaire.

2) REMISE A NIVEAU EN FRANÇAIS, MATHÉMATIQUES ET NUMÉRIQUE A VISEE PROFESSIONNELLE - **dispensé**

Objectifs :

Ce module entend développer chez l'apprenant les compétences linguistiques, mathématiques et numériques nécessaires à l'exercice de son métier. Il s'agit de définir les situations de travail auxquelles le salarié peut être confronté et de répertorier ses besoins pour pouvoir faire face à ces situations et exercer ses responsabilités dans les meilleures conditions.

Bloc de compétences français à visée professionnelle

Compétences à atteindre :

Français écrit et oral :

- Acquérir un lexique technique répondant aux besoins du métier visé
- Développer sa compréhension de textes liés à la vie de l'entreprise :
 - * règlement intérieur
 - * fiches techniques
 - * procédures
 - * consignes
 - * compte-rendu de réunions, d'incidents, d'interventions
 - * plannings
- développer son expression écrite pour pouvoir :
 - * prendre des notes
 - * transmettre des consignes
 - * rédiger un courrier, un compte-rendu, un rapport,
- S'exprimer en utilisant le lexique professionnel approprié
- Adapter son message oral à la situation de communication et à son interlocuteur (adapter son registre)
- Argumenter son point de vue et débattre de manière constructive sur une situation de travail (recherche de solution sur un problème posé, situations de conflits, changements de plannings, ...)
- Se repérer dans l'espace : lire un plan, une carte, un schéma et en extraire les informations utiles.

Bloc de compétences en mathématiques à visée professionnelle

Le formateur de mathématiques a le souci de dispenser une formation motivante et concrète qui suscite des questions et propose des réponses sur des sujets tant de la vie courante que professionnelle.

Le module de mathématiques a pour objectifs l'acquisition de connaissances de base et le développement des capacités suivantes :

- Formuler une question et analyser les informations sous-jacentes,
- Argumenter avec précision,
- Appliquer des techniques (de calcul, de raisonnement, de construction) avec rigueur,
- Analyser la cohérence des résultats, notamment par la vérification d'ordre de grandeur,
- Rendre compte à l'oral ou à l'écrit des résultats obtenus.

En mathématiques le contenu pédagogique est composé de connaissances spécifiques au secteur professionnel visé. Le formateur utilise le support de situations empruntées aux autres modules professionnels ou issues de la vie courante pour faciliter la compréhension et la maîtrise de concepts et en montrer l'efficacité.

Les possibilités offertes par l'informatique d'expérimenter sur des nombres et des figures apportent de nouvelles motivations en mathématiques : des logiciels spécifiques pourront aider à surmonter certains obstacles rencontrés par les stagiaires.

Compétences à atteindre :

- Se repérer dans l'univers des nombres
- Réaliser un calcul simple à la main ou avec une calculette
- Évaluer un ordre de grandeur
- Utiliser les techniques élémentaires du calcul mental
- Contrôler la cohérence des résultats obtenus
- Réaliser un calcul proportionnel simple
- Utiliser la règle de 3
- Comprendre et utiliser les pourcentages
- Résoudre des problèmes en utilisant une ou plusieurs opérations
- Lire et calculer les unités de mesures, de temps et de quantité (conversions)
- Utiliser et comprendre des tableaux, des diagrammes, des graphiques et identifier les erreurs
- Restituer oralement un raisonnement mathématique

Bloc de compétences numériques

Compétences à atteindre :

- Repérer et nommer dans son environnement de travail les différents éléments liés à l'utilisation du numérique
- savoir utiliser un logiciel de gestion ou une application : sortir une facture, prendre une commande, un avoir...
- savoir faire des recherches d'informations sur un produit sur internet
- savoir utiliser la messagerie électronique : envoyer et recevoir des e-mails

3) LA PREVENTION DES RISQUES AU TRAVAIL : La prévention dans le bâtiment.

Les professionnels de la construction partagent des spécificités qui les différencient des autres secteurs industriels : chaque ouvrage est un produit unique, les entreprises doivent adapter rapidement leur système de production aux résultats des appels d'offres et gérer les aléas liés à la programmation des maîtres d'ouvrage et aux conditions climatiques.

Ces conditions de travail génèrent ipso facto des risques professionnels et font peser sur les salariés, la menace d'une altération de leur santé qui peut se traduire par une maladie ou un accident de travail.

Certes, il appartient à l'employeur de supprimer ou de réduire ces risques afin d'assurer la sécurité des salariés. Néanmoins, il nous paraît indispensable d'initier les jeunes, sans qualification et sans expérience professionnelle, aux risques professionnels relatifs aux métiers du bâtiment. Nous évoquerons :

-  L'utilisation des équipements de protection individuelle
-  Les accidents de travail dans la profession
-  L'intérêt de la prévention des risques professionnels,
-  La conduite à tenir en cas d'accident,
-  Le sauveteur – secouriste du travail,
-  Le geste face à une situation d'accident : secourir.

4) STAGE PRATIQUE EN ENTREPRISE

La période d'application en entreprise fait l'objet d'un protocole tripartite (convention de stage) et d'un projet validé avec l'entreprise arrêtant des tâches précises à confier aux stagiaires. Pendant toute la durée du stage, les apprenants sont suivis et épaulés par un tuteur au sein de l'entreprise et par le responsable du placement et du suivi en entreprise du centre de formation.

Au cours du suivi en entreprise, le chargé des relations avec les entreprises évalue avec les employeurs, l'évolution des stagiaires dans l'exercice du métier, le degré de satisfaction des employeurs et les possibilités d'embauche au terme de la formation.

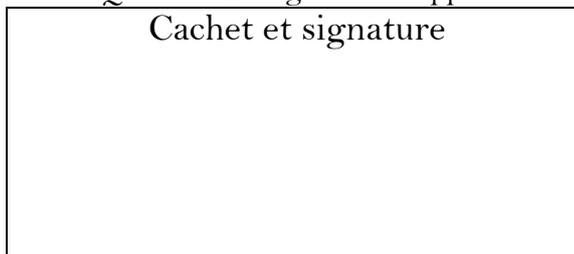
Les outils de suivi des périodes d'application en entreprise sont :

- ✚ La grille d'évaluation du stagiaire remplie par le tuteur en entreprise.
- ✚ Le rapport de stage rempli par le stagiaire.
- ✚ Les rapports de visites du chargé des relations avec les entreprises.

Nom du signataire : Anne-Cécile PEUQUET

Qualité : Chargée Développement

Cachet et signature



Version du 30 janvier 2024